



Retour sur la sortie des élus du 5 juillet à ROSHEIM

Le syndicat mixte, dans le cadre de ses actions de sensibilisation pour une meilleure appropriation des orientations du SCoT a proposé une après-midi – visite d'opérations « habitat ». Une vingtaine d'élus du territoire s'est ainsi retrouvée à Rosheim le vendredi 5 juillet dernier.

Il s'agissait d'un nouveau temps fort permettant de partager autour des bonnes pratiques de l'aménagement, de visiter des quartiers agréables à vivre selon les principes identiques à ceux énoncés dans le SCoT MVR notamment en matière de densité.

Après une rapide présentation de la commune et de sa politique d'urbanisation par le Maire et son adjoint, les élus ont découvert trois opérations, deux en extension et une en densification via un parcours pédestre.

Opération 1 - Quartier de Leimen en extension urbaine >> palette d'offre diversifiée, maisons individuelles, maisons en bande, collectifs avec entrée individuelle



Opération 2 : quartier Rittergass en extension urbaine >> palette d'offre diversifiée, maisons individuelles, collectifs, maisons en bande, logements aidés

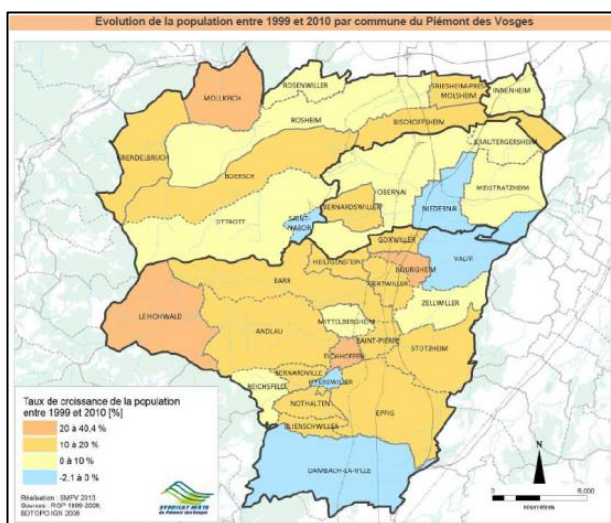
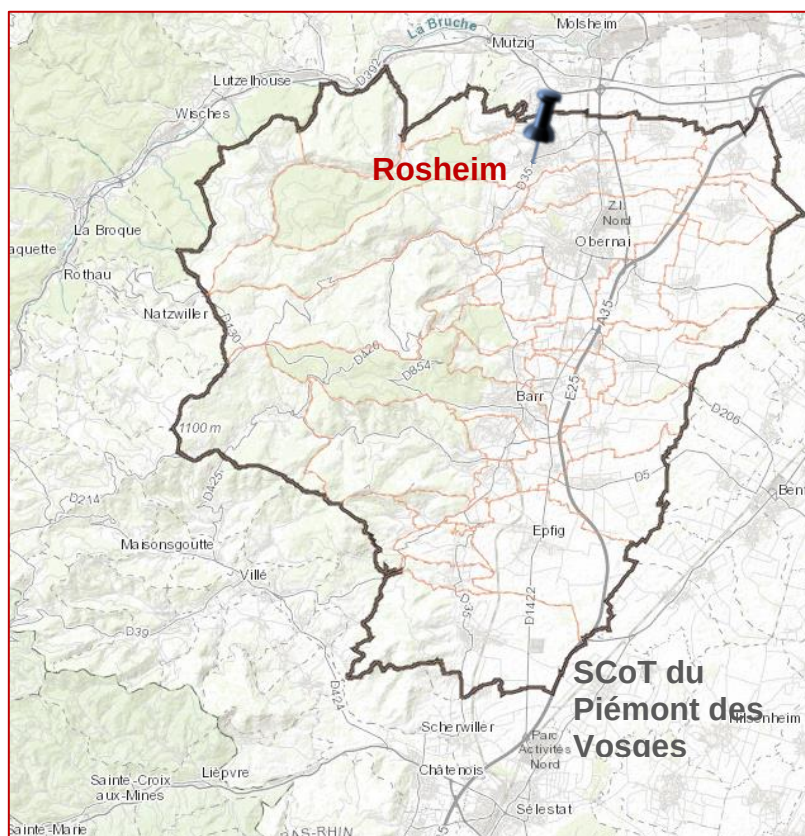


Opération 3 - Remparts Sud en densification urbaine, reconversion d'une friche >> logements collectifs intégrés aux remparts avec aire de jeux

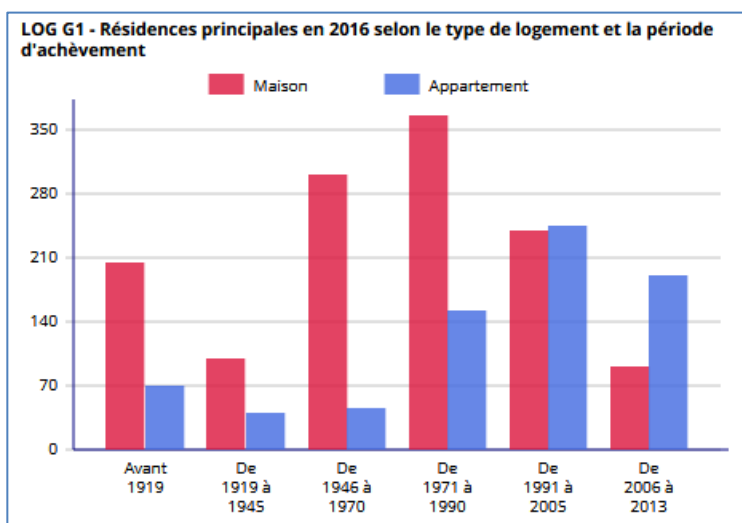
Portrait de la ville de Rosheim

Située entre vignes et montagne, aux portes de Strasbourg, la commune de Rosheim compte 5 086 habitants (INSEE), 2 440 logements (INSEE). Elle bénéficie d'une bonne desserte autoroute et ferroviaire (20 minutes en train de Strasbourg).

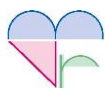
La commune fait partie du SCoT du Piémont des Vosges approuvé en 2007 (en cours de révision) qui regroupe 35 communes et près de 60 000 habitants et de la Communauté de communes des portes de Rosheim qui regroupe 9 communes et 18 000 habitants.



> Le territoire du SCoT est marqué par une croissance de la population positive entre 1999 et 2010.



> A Rosheim, entre 2006 et 2013, il y a deux fois plus d'appartements construits/cr  s que de maisons.



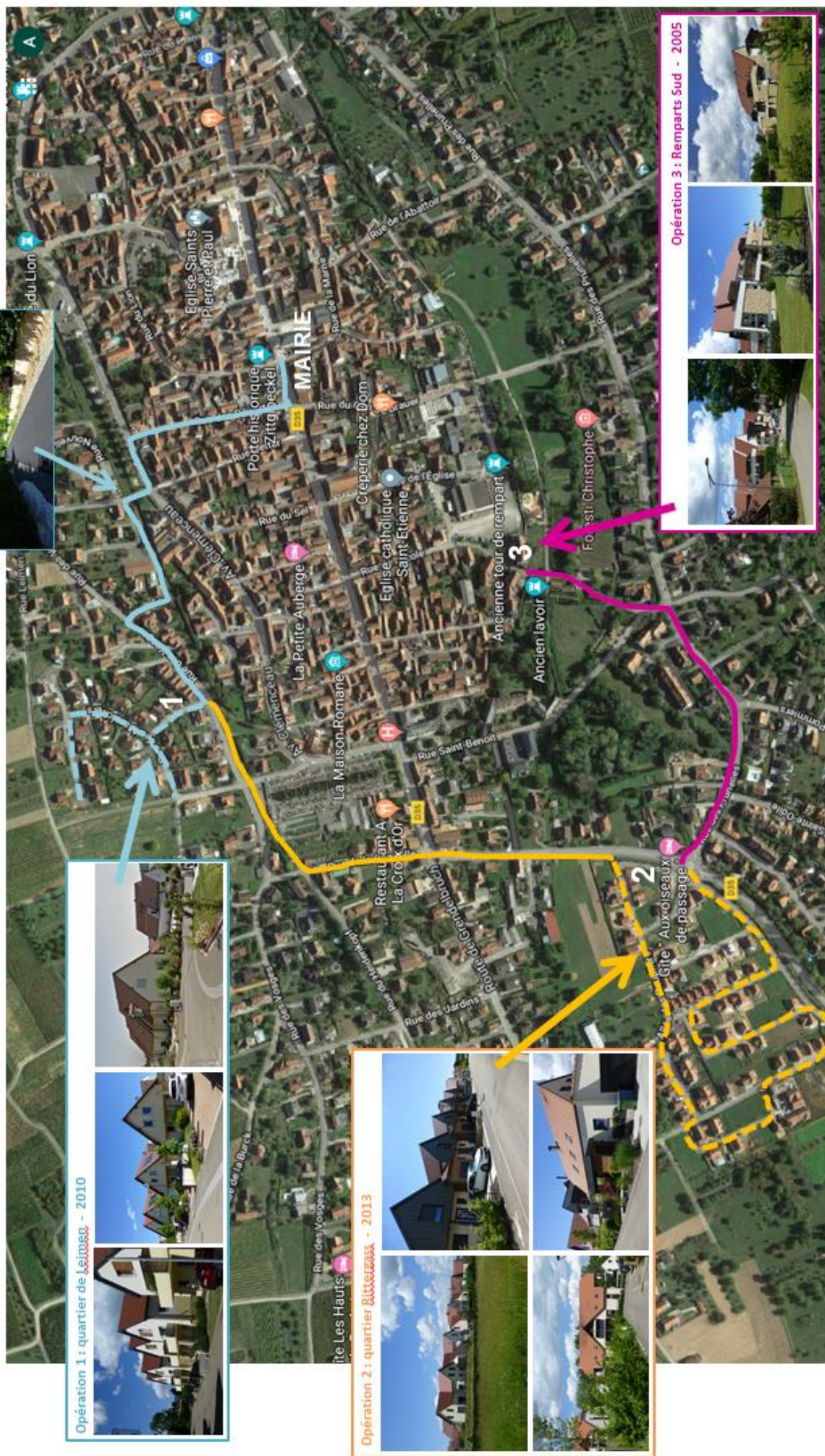


Rendez-vous ELUS SCot 2019

Vendredi 5 juillet 2019 après-midi
Visite de quartiers / opérations « Habitat »
A Rosheim (67)



Voie verte



Opération 1 : quartier de Léméacq - 2010



Opération 2 : quartier Bittorss - 2013



Opération 3 : Remparts Sud - 2005



Opération 1 : quartier de Leimen



Historique/descriptif :

Aménageur : ALPHA

Phasage : 3 phases

	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Dépôt du permis d'aménager	2010	2013	2017
Démarrage des constructions	2011	2013	2019

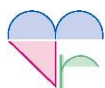
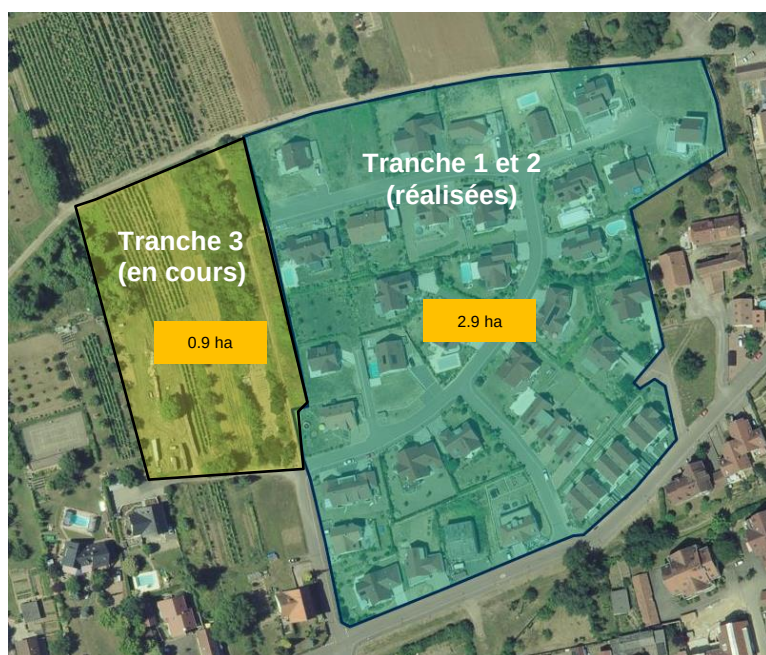
Chiffres clés :

Surface des terrains : de 6 ares à 9 ares

Nombre de logements : 92 logements
dont 17 logements collectifs/intermédiaires
et 73 logements individuels

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Surface (m ²)	26 100	3 270	9 850	39 220
Nombre de lots	54	4	14	72

Densité tranche 1 (réalisée), 2 (réalisée)
et 3 (en cours de réalisation) = 23.5 logements/ha



Opération 2 : quartier Rittergass



Historique/descriptif :

Aménageur : TOPOS

Phasage : 2 phases

Dépôt du permis d'aménager : 2010

Démarrage des constructions : 2013



Chiffres clés :

Surface totale : 6.6 ha

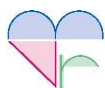
Surface des terrains compte tenu des divisions parcellaires opérées : de 2.5 ares à 4 ares

Nombre de logements : 142 logements * dont 56 logements collectifs/intermédiaires sur une surface d'environ 1 ha, 76 logements individuels dont 10 logements aidés (accession sociale à la propriété)

Densité : 22 logements / ha



* sans compter les divisions parcellaires réalisées après plan projet



Opération 3 : remparts sud



Historique/descriptif :

Aménageur : EISENMANN EURL
Phasage : 1 phase
Démarrage des constructions : 2005

Chiffres clés :

Surface totale : 0.8 hectares
Nombre de logements : 54 logements dont 54 logements collectifs

Densité : 68 logements/ha



A venir ...

- Fin septembre 2019 :
Actu'SCoT spécial « accompagnement des communes » avec présentation des missions du syndicat mixte, et plus spécifiquement de celles concernant l'accompagnement dédié aux communes
- Automne 2019 :
Diffusion des **fiches Portrait de Territoire** « démographie » et « habitat » déclinées par communes et communautés de communes et actualisées.

Chantier en cours – Evaluation du SCoT

La loi portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II précise que les schémas de cohérence territoriale doivent être évalués dans un délai de 6 ans après leur date d'approbation. Le syndicat mixte du SCoT MVR doit ainsi procéder à l'analyse des résultats de l'application de son SCoT et délibérer sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète **avant le 6 mars 2025**.

Cette évaluation nécessite un suivi régulier du territoire au regard des orientations et prescriptions définies dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et dans le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Le suivi sera réalisé par thématique, et sera décliné pour chaque commune ainsi qu'à l'échelle des communautés de communes et du territoire du SCoT :

- Démographie et habitat
- Consommation d'espace
- Espaces naturels, agricoles, forestiers et paysages
- Déplacements
- Commerce, services, équipements, activités et tourisme
- Environnement
- Commerce

Les différentes données collectées et les analyses statistiques, cartographiques, etc. viendront alimenter l'observatoire du territoire et le système d'information géographique du syndicat mixte et pourront être utilisés dans le cadre des évaluations de PLU.



Pour toute information

Syndicat mixte du SCoT Montagne Vignoble et Ried

1 rue Pierre de Coubertin – 68150 RIBEAUVILLE

Site internet : www.scot-mvr.org

Tel : 03.89.73.27.15

